



Compagnie d'Arc du Donjon Gisors

Agrément FFTA : 0927042



Cie d'Arc du Donjon – Gisors

Concours Salle 2x18m Samedi 17 et Dimanche 18 Janvier 2025

Gymnase Mandela : 28 bis Rue Eragny 27140 Gisors
49°17'05.48"N 1°46'49.0"E

Sélectif pour les championnats, Départemental, Régional et de France.
Comptant pour le challenge départemental.

Horaires des tirs

	Samedi Après-Midi (Départ 1)	Dimanche Matin (Départ 2)	Dimanche Après-Midi (Départ 3)
Greffe	12h30	08h30	13h30
Inspection du matériel au greffe			
Début des tirs	13h30	09h30	14h30

Pour le départ 1 priorité aux archers participant au circuit Départemental

Catégories et distances de tirs : Pour toutes les catégories suivant le règlement F.F.T.A

Rythme : AB/CD en deux fois 10 volées de 3 flèches, Possibilité de tirer sur du Trispot pour les catégories autorisées, à indiquer lors de l'inscription, sinon Blason de 40 cm. **U11 uniquement sur le Départ 2**

Arbitre Responsable : GEST Sandrine

Arbitres adjoints : Jouveau Alexis - Boury Michel - Courti Michel

Récompenses : aux 3 premiers de chaque catégorie.

Montant des engagements : 8 € pour les catégories U21 à S3, 14€ pour deux départs
6 € pour les catégories U11 à U18, 10€ pour deux départs

Inscription préalable obligatoire : Mme Lamon Stéphanie E-mail : ciedonjongisors@gmail.com -
Tel : 06.75.11.89.71

Règlement : à établir à l'ordre de « **Compagnie d'arc du Donjon** » à adresser à :

Mme DE CLOEDT Régine 4, Allée du Bouloir – Immeuble Saint José 1 - Appt 14 – 27140 Gisors

Informations : Chaussures de sports exigés.

Greffe: Chaque archer doit être en possession de sa licence papier ou dématérialisée avec photo ou d'un justificatif d'identité.

Buvette et restauration sur place.



Cie d'arc du Donjon E.G – Siège social : 4, Rue du Campanile 95770 St-Clair/Epte –
Email: ciedonjongisors@gmail.com

